



LE SAVIEZ-VOUS?

Vous n'avez pas encore souscrit à la Promo Prepaid ?

Chaque semaine, composez vite **887*1*7#** et profitez d'**appels gratuits** vers **TOGO TELECOM**, **toute la journée du dimanche.**

En plus, dès la souscription, vous bénéficiez systématiquement des **meilleurs tarifs du marché** :

- **55F TTC/min** vers tous les réseaux
- **55F/apel** vers l'international

Offre réservée aux clients illico.

Info : 112

N°634

**du 30
AOÛT
2013**



Pour la Patrie

L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.7 Traitement des informations liées à la SCAPE

Formation des journalistes sur la réduction de la pauvreté

P.3 Plan d'action de la CEB / Projets d'extension et de sécurisation du réseau électrique

Démarrage officiel de la construction du poste de transformation de Sokodé

P.5 FOOTBALL/UFOA 2013

Le Togo remet son titre en jeu à Accra



Un poste de transformation du courant électrique

P.4 Pour une quatrième émission de l'année

Objectifs atteints pour les obligations du Trésor public

P.3 Marché de fourniture de matériels de branchement d'eau potable

La société Trans Euro-Afrika rétablie dans ses droits, contre l'avis de la TdE

P.7 Cartographie numérique du Togo

Une base de données topographiques disponible

Spéciale promo vacances

A partir de 1F/seconde

Tapez *106*3#

moovsecondes

Le prix... Pas un obstacle !

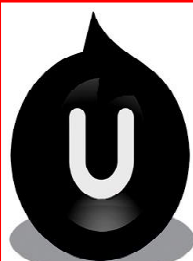
- 1 F/sec de 22h à 05h vers Moov
- 1,5 F/sec de 05h à 22h vers Moov
- 2,5 F/sec vers les autres opérateurs
- 1 F/sec vers 5 numéros complices 24h/24

(Coût de souscription à 100 FCFA)

Service client : 777 (gratuit) ou 9999 7777 (payant)

no limit

groupe etisalat



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- **Abonnement:** Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

Plan d'action de la CEB / Projets d'extension et de sécurisation du réseau électrique

Démarrage officiel de la construction du poste de transformation de Sokodé

Late Pater

Dans le cadre de l'extension du réseau de la CEB pour offrir une meilleure couverture électrique de la communauté, sécuriser l'approvisionnement en énergie et permettre de connecter au réseau de la CEB les localités traversées qui sont actuellement alimentées par de petites centrales diesel fonctionnant au gasoil ou au fuel domestique entraînant des coûts prohibitifs de l'électricité ou qui ne sont pas alimentés du tout, la CEB a inscrit dans son plan d'action 2011-2020 plusieurs projets. Certains d'entre eux dont entre autres la réhabilitation de la centrale de Nangbéto, la réhabilitation du dispatching et l'étude et la construction de la ligne 161 kV Lomé-Atakpamé sont en cours de réalisation. Trois autres projets viennent de démarrer. Il s'agit de la construction du poste de transformation de Sokodé, des lignes 161 kV Onigbolo-Parakou et Sakété-Porto Novo et la réhabilitation de la ligne 161 kV Lomé-Aflao-Lomé-Port.

Construction du poste 161/66/20 kV de Sokodé

L'alimentation de la ville de Sokodé est actuellement assurée soit à partir du poste CEB de Kara via la centrale thermique de Kara à travers la ligne 66 kV soit à partir d'une centrale thermique installée à l'est de la ville non loin de l'aéroport. La centrale de Sokodé peut secourir la ville de Kara pendant les heures creuses par la ligne 66 kV. La ligne Atakpamé Kara passe à proximité de la centrale thermique de Sokodé (à environ 2,5 km) et côtoie la ligne 66 kV à la sortie Nord de Sokodé.

Le projet prévoit une coupure en artère de la ligne 161 kV pour rentrer dans le poste de Sokodé et en ressortir en direction de Kara. La réalisation du poste de Sokodé offre les avantages suivants : la réduction des pertes de transport sur la ligne 161 kV Sokodé-Kara, et la suppression des pertes de transport entre Kara et Sokodé sur la ligne 66 kV dans le sens nord-sud ; la ligne 66 kV Sokodé-Kara pourra secourir le Nord (Région de Kara et Nord Bénin) en cas d'indisponibilité de la ligne 161 kV entre Sokodé et Kara ; une meilleure souplesse d'exploitation de la ligne 161 kV qui, en cas de maintenance, sera immobilisée en 2 tronçons ; une meilleure sélectivité en cas d'avarie sur le tronçon 161kV Sokodé-Kara et après la réalisation de la ligne Onigbolo-Parakou, sur le tronçon Atakpamé Sokodé.

Le Gouvernement du Togo a obtenu un crédit à l'export d'Eximbank de Chine qui a été rétrocédé à la CEB pour la construction dudit poste par l'entreprise chinoise TBEA. La convention de prêt a été signée le 9 novembre 2012 et le contrat de TBEA est entré en vigueur le 21 mars 2013 pour une durée des travaux de 24 mois.



Ce poste sera essentiellement constitué de 2 transformateurs 161/66/20 kV de 50 MVA chacun et 1 réactance 161 kV ; de 2 travées lignes 161 kV, 02 travées transformateurs 161 kV et 1 travée réactance ; de 2 jeux de barres 161 kV et 1 travée couplage ; de 2 jeux de barres 66 kV et 1 travée couplage ; de 1 poste 20 kV ; de 2 travées lignes 66 kV ; de 2 travées lignes 20 kV ; de 2 lignes 161 kV de raccordement (1 km X 2) ; de 2 lignes 20 kV de raccordement (15 km X 2) ; de 2 lignes 66 kV de raccordement (1 km) ; d'un système de contrôle/commande, protection et télécom ; d'un bâtiment de commande ; d'une route d'accès en béton armé avec deux ouvrages d'art ; etc. Les travaux de démarrage de la construction de ce poste ont eu lieu à Sokodé le 16 juillet 2013, en présence d'une délégation de la CEB conduite par M. Tchaa Ali, Directeur des Etudes et Développement (DED), et composée de MM. Patamasname Agnekethom, Chef du projet et Noël Glaglanon, Chef section Génie civil à la DED. La pose de la première a lieu ce vendredi par les plus hautes autorités du Togo, marquant le volet officiel de ces travaux.

Construction des lignes 161 kV Onigbolo-Parakou et Sakété-Porto Novo

L'alimentation du nord Togo et du nord Bénin est réalisée par un réseau en antenne partant du poste d'Atakpamé. Cette configuration en antenne rend le réseau très vulnérable aux perturbations et oblige les distributeurs à conserver leurs installations de production en réserve froide ou tournante pour les cas de défaut ou de maintenance sur la ligne. La ligne 161 kV Onigbolo-Parakou crée une seconde voie d'alimentation du nord Togo et du nord Bénin par un bouclage et permet de sécuriser l'alimentation des régions septentrionales des deux pays. Le tracé de cette ligne d'une longueur d'environ 260 km tient compte des deux principaux aménagements de la vallée de l'Ouémé : Kétou Dogo et Vossa.

La ligne 161 kV Sakété-Porto Novo, d'une longueur de 30 km,

relie le poste de Sakété à un nouveau poste CEB à créer à Tanzoun, une localité de Porto-Novo. Elle crée une seconde voie d'alimentation de Porto-Novo et de la future zone franche de Sèmè-Podji tout en transitant une partie de l'énergie alimentant Cotonou.

Ce projet est inscrit dans le projet de Développement de l'Accès à l'Energie Moderne (DAEM) de la République du Bénin, financé conjointement par la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement, la KfW et la CEB. Il consiste en (i) pour la liaison Onigbolo-Parakou : la fourniture et le montage de la ligne double terre 161kV Parakou-Onigbolo et les raccordements des lignes 161 kV Sakété-Onigbolo et Onigbolo-Bohicon au nouveau poste d'Onigbolo ; la construction d'un nouveau poste électrique 161/20 et 161/63 à Onigbolo et ripage des transformateurs existants du poste d'Onigbolo vers le nouveau poste d'Onigbolo ; l'extension du poste 161 kV de Parakou ; la fourniture et le montage des réactances aux postes de Parakou et d'Onigbolo ; (ii) pour la liaison Sakété-Porto Novo : la fourniture et le montage de la ligne double terre 161kV Sakété-Tanzoun ; l'extension des postes de Sakété (en 161kV), de Ouando et de Gbégamé en 63kV ; la construction d'un nouveau poste 161/63/20-15 kV à Tanzoun ; la construction de la double liaison souterraine 63 kV entre Tanzoun et Ouando.

Depuis février 2013, l'entreprise COBRA en charge des travaux de construction des postes de Tanzoun et d'Onigbolo ainsi que l'extension des postes de Parakou, de Sakété, de Ouando et de Gbégamé a démarré les travaux suite à la remise officielle de ces sites. De même, le groupement SAE/GAMMON en charge de la construction des doubles terres 161 kV entre Onigbolo et Parakou d'une part et entre Sakété et Tanzoun d'autre part a démarré les travaux courant février 2013. La durée de construction des ouvrages dudit projet est de 18 mois.

Réhabilitation des lignes 161 kV Lomé-Cotonou-

Onigbolo (LCO)

La ligne 161 kV Akossombo-Lomé-Cotonou construite en 1973 et complétée par le tronçon Cotonou-Onigbolo avec la construction de la Cimenterie d'Onigbolo en 1979, totalisant ainsi une longueur d'environ de 290 km, constituent l'épine dorsale du réseau sud de transport de l'énergie électrique de la CEB dont les ouvrages sont aujourd'hui fortement atteints par l'âge. La CEB a obtenu un prêt de la Banque Européenne d'Investissement pour le financement de la réhabilitation des ouvrages de cette ligne. Au terme du processus de passation de marché, la CEB a signé des contrats avec l'entreprise INEO pour la réhabilitation des lignes 161 kV LCO (Lomé-Cotonou, Cotonou-Sakété et Sakété-Onigbolo), la réhabilitation des travées de lignes LCO dans les postes de Lomé-Aflao, de Momé Hagou, de Cotonou, de Sakété, d'Avakpa et de Maria Gléta. L'entreprise INEO a démarré les travaux de réhabilitation des ouvrages se trouvant sur le territoire du Bénin depuis le 19 avril 2013, date de mise en vigueur du contrat, pour une durée de 18 mois.

Marché de fourniture de matériels de branchement d'eau potable

La société Trans Euro-Afrika rétablie dans ses droits, contre l'avis de la TdE

C'est la conséquence directe de la décision du Comité de règlement des différends (CRD) s'il faut s'en tenir à «la reprise de l'évaluation des offres en n'appliquant pas tout rabais non lu publiquement à l'ouverture des offres». Suivant les faits à juger, la Société Togolaise des Eaux (TdE) a lancé, le 11 février 2013, un appel d'offres ouvert pour la fourniture de matériels de branchement, de réseau et de compteurs d'eau potable, consommation pour l'année 2013. Les prestations étaient subdivisées en quatre lots : matériels de branchement (lot 1), pièces de raccord et robinet à flotteurs (lot 2), tuyaux et accessoires (lot 3), compteurs d'eau potable (lot 4). 16 offres ont été reçues et ouvertes, dont celles des soumissionnaires Société Trans Euro-Afrika (STEA) et H&H Invest Group. Après l'avis de non-objection de la Direction nationale du contrôle des marchés publics, la Société Trans Euro-Afrika est déclarée attributaire du lot 1. Seulement, suite à la notification des résultats provisoires d'évaluation des offres aux différents candidats, la société H&H Invest Group exerce un recours en contestation du lot 1 au motif qu'il n'a pas été pris en compte le rabais de 2% qu'elle a consenti dans son offre. Et ayant jugé la requête fondée, la TdE reprend l'évaluation en appliquant le rabais ; ce qui lui a permis de désigner H&H Invest Group

attributaire provisoire du lot 1 au détriment de STEA. Son offre devenant moins-disante. Dès la notification à elle de la nouvelle attribution, la STEA saisit le CRD pour en contester la régularité. Du coup, la TdE a été priée de fournir toute la documentation utile au dossier.

La Société Trans Euro-Afrika soutient que la modification de l'attribution par la TdE fait ainsi

marchés publics, l'ouverture des offres est suivie de l'analyse de ces dernières pour confirmer ou infirmer les informations lues publiquement, que le fait qu'une information ne soit pas lue lors de la séance d'ouverture des plis ne signifie pas qu'elle ne doit pas être prise en compte au cours de l'évaluation des offres, que l'objet de l'évaluation est normalement de



entorse au cahier des charges stipulant que seuls les variantes et rabais de l'offre annoncés à haute voix lors de l'ouverture des plis sont soumis à évaluation, que le rabais proposé par H&H Invest Group n'a pas été lu lors de la séance d'ouverture des plis comme indiqué dans le dossier d'appel d'offres, avec pour preuve le procès-verbal d'ouverture des plis. Naturellement, la TdE prend la position qui l'arrange dans sa défense, avançant «que dans le processus de passation des

décortiquer le contenu des offres et d'en extraire les détails utiles y compris ceux qui n'ont pu être lus lors de la séance d'ouverture des plis, que s'il fallait s'en tenir seulement aux informations lues à l'ouverture des plis, l'adjudicataire devrait être déclaré dès la séance d'ouverture des plis».

Même si la lettre de soumission de H&H Invest Group contient effectivement son engagement inconditionnel à accorder un rabais

suite à la page 4

Pour une quatrième émission de l'année

Objectifs atteints pour les obligations du Trésor public

Jean Afolabi

Contrairement à l'émission de bons du 24 juillet dernier, l'émission d'obligations du Trésor public togolais, le 23 août, a fait l'économie de la ruée des souscripteurs. Pour un montant attendu de 35,000 milliards de francs Cfa pour des besoins de financement des actions du gouvernement, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), agissant au nom du Trésor public, s'en est sortie avec un montant global des soumissions de 37,824 milliards de francs, soit un taux de couverture de 108,07%. Pour finalement en retenir 37,461 milliards. Le taux d'intérêt fixe annoncé est de 6,5000%, pour une durée de 5 ans, à l'échéance 23 août 2018.

L'opération a enregistré vingt-six

participations provenant de sept des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Un total de 10,500 milliards a été proposé au Togo pour la totalité retenue. Tout comme le Burkina Faso ou le Mali qui ont vu leurs 7,000 milliards et 5,000 milliards respectivement entièrement retenus. Ou encore le 1,500 milliard et le milliard respectivement de la Côte d'Ivoire et du Niger totalement retenus. Le Bénin a proposé 8,679 milliards pour 8,416 milliards retenus, et le Sénégal 4,145 milliards pour 4,045 milliards retenus.

Le 24 juillet dernier, alors que le Trésor public togolais s'attendait à récolter 25,000 milliards de francs Cfa sur le marché financier régional, sa troisième émission de bons de l'année a connu un taux

de couverture de 208,20% avec des montants proposés à 52,050 milliards de francs. Un véritable succès. La Banque centrale en a finalement retenu 32,350 milliards de francs, soit 129,40% du montant mis en adjudication. Bien avant, deux émissions de bons ont déjà été lancées au cours de cette année, l'une le 1er février d'un montant de 25,000 milliards, pour une durée de 6 mois au taux de 4,95% et la seconde le 26 avril pour 25,000 milliards également, pour une durée d'un an au taux de 4,94%. D'après la programmation de la Banque centrale, il reste encore pour le Trésor public togolais deux émissions de bons, le 18 octobre et le 18 décembre, pour 25,000 milliards chacune, pour six mois et un an respectivement.

Pour la compétitivité de la filière coton

L'Uemoa ambitionne la transformation de 25% de la production à l'horizon 2020

L'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) est composée de huit pays membres - dont le Togo - aptes à la culture du coton. En 2003-2004, elle a produit plus d'un million de tonne de fibre et occupé le rang de 6ème exportateur mondial. La non application des règles commerciales de l'OMC par les pays riches, la déprime des cours du coton au plan mondial et l'évolution défavorable de la parité euro/dollar par rapport au franc CFA et les problèmes de capacités endogènes à la filière ont entraîné des pertes annuelles de l'ordre de 100 millions de dollars (environ 50 milliards de francs Cfa) pour la sous-région. Fort de ces dysfonctionnements, les autorités de l'Union ont décidé en 2003 de mettre en place une stratégie pour une meilleure gestion de la filière coton-textile, appelée "Agenda pour la compétitivité de la filière coton-textile dans l'UEMOA". Il a pour objectif de transformer, à l'horizon 2010, 25% de la production de fibre par an de l'espace communautaire, en y apportant plus de valeur ajoutée et créer par la même occasion 50.000 emplois industriels.

Mais faute de la mise en place des leviers majeurs de mise en œuvre de la stratégie, les résultats ont été plutôt mitigés. Dès lors, la Commission a sollicité l'Union européenne au travers de son programme tous ACP pour mettre à jour et rendre opérationnel l'Agenda. Cette dernière a désigné le Centre du commerce international (ITC) comme agence d'exécution technique pour assister l'Union dans cette initiative. Le Plan de mise en œuvre (PMO) attaché à la stratégie révisée (2011-2020) comporte cinq objectifs stratégiques qui portent sur l'amélioration de la productivité des filières coton-textile

de la zone de l'Union, l'amélioration de la qualité du coton dans la zone, le soutien au développement et à la promotion du coton et des textiles de la zone sur les marchés régional et international, le développement de la transformation locale de la fibre de coton, et le développement et la promotion de la filière oléagineuse (graine de coton) en sécurisant l'approvisionnement des industries de trituration en matière première.

Les pays de l'Union sont peu compétitifs du fait de leur faible niveau des rendements agricoles. La récolte manuelle du coton graine devrait conférer une meilleure qualité de produit notamment par

marketing pour conquérir de nouveaux marchés. La plupart des usines sont obsolètes ou à l'arrêt et le personnel vieillissant et sans expérience réelle. Sur 46 usines fonctionnelles en 2003 dans l'espace Uemoa, on n'en dénombre que 12 difficilement en état de marche en 2010 et ne pouvant couvrir les besoins au plan national, entraînant une invasion du marché local par les produits asiatiques.

Il est attendu, au cours des dix prochaines campagnes, que la mise en œuvre du Plan stratégique fasse renaître la confiance mutuelle entre les producteurs, et améliorer progressivement les Produits



l'élimination des impuretés (tiges, bractées, feuilles et autres) mais, l'utilisation de sacs en polypropylène au niveau de certaines étapes de la production confère aujourd'hui au coton de la sous-région la qualité de coton contaminé. Les sociétés qui évoluent dans la filière ont peu de connaissance des marchés extérieurs et ne maîtrisent pas le développement de la stratégie

intérieurs bruts nationaux sur le plan macroéconomique, ainsi que le revenu des acteurs. La filière coton reste aujourd'hui la principale source de revenu de plus de 15 millions de personnes dans l'Union, génère entre 30 et 50% des recettes d'exportation des Etats, contribue en moyenne de 33% à la formation du PIB et occupe près de 70% de la population active.

Au second trimestre dans l'UEMOA

Quatre pays dont le Togo tirent l'indice de production industrielle vers le bas

Entre le premier et le deuxième trimestre 2013, l'indice de la production industrielle a enregistré une baisse de 3,7% dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa). Cette contraction saisonnière de l'indice est imputable essentiellement au reflux de la production des industries manufacturières (-13,5%) et correspond au cycle habituel de la campagne d'égrenage de coton dans la plupart

la production est en amélioration dans la plupart des pays de l'Union, ainsi que dans le secteur minier (+0,7%) au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo.

Par pays, au deuxième trimestre 2013, l'indice de la production industrielle s'est accru, en glissement annuel, de 32,7% au Burkina Faso, 27,9% en Guinée-Bissau, 19,5% en Côte d'Ivoire et 9,0% au Mali. En revanche, l'indice a baissé au Bénin (-21,3%), au



des pays de l'Union, explique la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). La baisse trimestrielle de l'indice global masque toutefois l'augmentation de la production industrielle dans le secteur énergétique (+7,8%), dont

Niger (-13,4%), au Togo (-7,7%) et au Sénégal (-4,7%). La baisse de la production industrielle au Bénin et au Sénégal est relevée notamment dans le secteur de l'agro-industrie, conséquence d'une production agricole limitée,

lors de la dernière campagne dans ces deux pays. Au Niger, le recul de la production industrielle refléterait le ralentissement de la production de l'uranium, en rapport avec la situation sécuritaire.

Dans le secteur des industries extractives, la production est en augmentation de 1,6%, en glissement annuel. Bien qu'en décélération par rapport à l'année passée, la production est soutenue par le secteur aurifère au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, par l'extraction de pétrole brut et gaz en Côte d'Ivoire et par la production de phosphate au Togo.

La progression de l'indice au deuxième trimestre 2013, en glissement annuel, s'explique également par les bonnes performances enregistrées dans le secteur de textile, grâce à la hausse de la production de coton, ainsi que le raffinage de pétrole brut en Côte d'Ivoire et au Niger, note la Banque centrale. La production dans le secteur de l'énergie est également ressortie en hausse en glissement annuel (4,6%) en relation avec le relèvement de la capacité de production dans presque tous les pays de l'Union.

Besoins de liquidités bancaires

69 milliards Cfa injectés dans les établissements togolais cette semaine

Par une opération d'adjudications de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), valeur 27 août 2013, un montant de 68,900 milliards de francs Cfa a été injecté dans les établissements de crédit du Togo, sur un total de 725,000 milliards mis sur le marché. L'opération arrive à échéance le 2 septembre 2013, d'après la Banque centrale. Elle a enregistré la participation de quarante-quatre établissements de crédit provenant des huit places l'Union monétaire ouest africaine (Union). Le taux marginal et le taux moyen pondéré

sont ressortis respectivement à 2,7550% et 2,7888%.

Outre le Togo, les banques du Burkina Faso s'en sortent avec 156,595 milliards. Elles sont suivies par celles du Bénin et du Sénégal avec 147,815 milliards et 130,360 milliards respectivement. Suivent ensuite les établissements de la Côte d'Ivoire avec 110,080 milliards et, derrière le Togo, ceux du Niger avec 60,500 milliards. Le Mali fait 45,250 milliards et la Guinée-Bissau 5,500 milliards.

Au cours du mois de juin 2013, la moyenne des soumissions

hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est ressortie à 648,3 milliards, en progression de 6,7 milliards, par rapport au mois de mai 2013. Le taux moyen pondéré, sur le guichet hebdomadaire, a baissé de 2 points de base pour s'établir à 2,80%. Sur le guichet mensuel, le montant mis en adjudication a été maintenu stable, à 450 milliards, au cours du mois sous revue. Le taux moyen pondéré est ressorti à 2,85%, en recul de 2 points de base par rapport à la précédente adjudication.

Marché de fourniture de matériels de branchement d'eau potable

La société Trans Euro-Afrika rétablie dans ses droits, contre l'avis de la TdE

(suite de la page 3)

de 2% sur le montant de son offre, le Comité de règlement des différends sort le code des marchés publics. L'article 54 alinéa 2 indique que, au cours de l'ouverture des offres, le nom de chaque candidat, le montant de chaque offre, chaque variante et, le cas échéant, le montant des rabais proposés, le délai de réalisation sont lus à haute voix. Il ajoute que ces renseignements et d'éventuels incidents survenus lors de l'ouverture des plis ou les éventuelles protestations ou observations de soumissionnaire

sont consignés dans le procès-verbal de la séance d'ouverture auquel est jointe la liste des personnes présentes. Transparence oblige. Or, en l'espèce, un examen du procès-verbal ne laisse apparaître nulle part que H&H Invest Group ait proposé un rabais de 2%, et note la présence des représentants de H&H Invest Group et Trans Euro-Afrika. «Il est surprenant que la commission d'ouverture des plis n'ait pas donné lecture de ce rabais et que le représentant de H&H invest Group n'ait pas daigné faire observer que son mandant a

proposé un rabais de 2% sur le prix de son offre», indique le CRD. Et d'ajouter que «le dysfonctionnement relevé lors de l'ouverture des offres e consistant à ne pas donner lecture du rabais proposé par le soumissionnaire ne saurait constituer un prétexte ou encore moins un motif pour violer les dispositions relatives à l'application du rabais». C'est donc à tort que le rabais a été appliqué à l'offre du soumissionnaire H&H Invest Group. L'attribution obtenue sur cette base est irrégulière. D'où son annulation ordonnée.

FOOTBALL/UFOA 2013

Le Togo remet son titre en jeu à Accra

Le Togo va remettre son titre en jeu lors de la troisième édition de la Coupe zone B de l'UFOA (Union des Fédérations ouest-africaines) qui se tient du 24 octobre au 03 novembre 2013 à Accra au Ghana, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Fédération Togolaise de Football.

"Notre Fédération sera bel et bien représentée à cette compétition. C'est une opportunité pour nos joueurs de démontrer leur talent et de taper dans l'œil des recruteurs. C'était déjà le cas en 2011 et nous comptons défendre notre titre", a indiqué une source de la FTF.

Détenteur du titre depuis 2011, le Togo n'a pu remettre en jeu le trophée qu'il a conquis à Abeokuta en dominant en finale le Nigeria 3-2, la compétition n'ayant pas été organisée en 2012. Mais cette année, les équipes participantes seront au nombre de 8. La Mauritanie, membre de l'UFOA A, a été invitée par l'UFOA B. La Fédération de football de la République Islamique de Mauritanie a accepté l'invitation qui devrait lui permettre de préparer le prochain CHAN pour lequel les Mourabitounes se



sont brillamment qualifiés.

La Coupe des Nations de l'UFOA

est une compétition qui regroupe les équipes locales des 7 pays de

la zone (Ghana, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Nigeria, Niger, Bénin, Togo).

FOOTBALL/CHAMPIONNAT D1

La phase retour démarre ce samedi avec le derby Unisport vs Tchaoudjo A.C.

Après deux semaines de repos, le championnat national de première division reprend son droit de cité. Sokodé annonce les couleurs samedi avec un fumant derby entre Unisport et Tchaoudjo A.C.

Dimanche, se joue le gros des rencontres avec le déplacement de Dyto chez le leader Angés FC à Notsé. Le club de Haho qui a surpris tout le monde en se hissant sur la première marche du podium à la fin de la phase aller vaudra bien continuer sur cette lancée. Mais les Militaires de Dyto savent que pour être champion à la fin, il va leur fal-

DATE	STADE	RECEVANT	VISITEUR
31/08/2013	SOKODE	UNISPORT	TAC
1 ^{er} /09/2013	LOME (SM)	AS DOUANES	FOADAN
1 ^{er} /09/2013	GBOSSIME	AGAZA	ASKO
1 ^{er} /09/2013	KPELE-KPONVIE	GOMIDO	GBIKINTI
1 ^{er} /09/2013	NOTSE	ANGES	DYTO
1 ^{er} /09/2013	TCHAMBA	KOROKI	MARANATHA
1 ^{er} /09/2013	SOKODE	SEMASSI	AS TG PORT
1 ^{er} /09/2013	LAVIE	KOTOKO	ETOILE F.

loir carburer dur et récolter plus de points qu'ils n'en ont gagné à la phase aller.

A Lomé, Agaza devrait chercher à rendre la pièce de la monnaie à Askô de Kara. Les Kondonas

l'avaient emporté à l'aller 2-0.

TRANSFERT

Officiel : Eto'o retrouve Mourinho à Chelsea !

Mis sur le marché par un Anzhi Makhachkala en difficulté, Samuel Eto'o rebondit à Chelsea.

C'est dans les vieux pots que l'on fait les meilleures confitures, dit-on souvent. Un adage que José Mourinho a décidé de faire sien. Car en effet, de belles retrouvailles sont attendues à Chelsea. Samuel Eto'o (32 ans) retrouve ainsi le Special One, entraîneur qu'il a côtoyé du côté de l'Inter Milan (2009/10), à Stamford Bridge. Le club londonien vient d'annoncer la signature de l'international camerounais pour une saison.

"Je suis très heureux d'être ici, mais aussi anxieux, car j'espère jouer le plus rapidement possible, confie Eto'o sur le site officiel des Blues. C'était une décision facile à prendre. J'ai vu la qualité du groupe de Chelsea, et j'étais heureux sous les ordres de Mourinho par le passé, rappelle le Camerounais. Donc, quand cette opportunité s'est présentée, j'ai été ravi de la saisir."

Chez les Blues, l'ancien Blaugrana percevra un salaire



d'environ 6 M€ pour son année de contrat selon les dernières indiscretions. Il viendra alors concurrencer Fernando Torres, Romelu Lukaku

et Demba Ba sur le front de l'attaque londonienne. Une aubaine pour Mourinho, qui n'a pas pu aller au bout de ses idées dans le dos-

sier Wayne Rooney. Qu'importe, il y a pire dans la vie que de se consoler avec Eto'o !

FOOTBALL/

LdC : l'OM dans le groupe de la mort, le PSG verni !

Le Paris SG et l'Olympique de Marseille connaissent leurs futurs adversaires pour la phase de poules de Ligue des Champions (LdC). Les champions de France en titre sont épargnés. Les Phocéens, eux, héritent du groupe de la mort.

Monaco a accueilli le tirage au sort de la phase de poules de l'édition 2013/14 de la Ligue des Champions. Le Paris SG et l'Olympique de Marseille savent donc quels adversaires ils devront laisser sur le bord de la route pour poursuivre leur parcours dans la plus prestigieuse des compétitions européennes. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que les fortunes des deux représentants français ont été diverses.

Les champions de France sont pour le moins épargnés. Ils seront opposés aux Portugais de Benfica, aux Grecs de l'Olympiakos et aux Belges d'Anderlecht. Un tirage largement à la portée de Zlatan Ibrahimovic & co. De son côté, les Phocéens ont tiré du lourd. Ils affronteront les Anglais d'Arsenal, les Italiens de Naples et les Allemands du Borussia Dortmund.

Dans les autres poules, Manchester United devra se méfier des Ukrainiens du Shakhtar, des Allemands de Leverkusen et des Espagnols de la Real, tombeuse de Lyon. En revanche, Chelsea, le Bayern Munich, Manchester City et la Juventus Turin sont plutôt épargnés. À noter le très joli groupe H réunissant le Barça, Milan, l'Ajax et le Celtic FC Bâle (SUI).

TABEAU DU TIRAGE

Groupe A :
Manchester United (ANG)
Shakhtar Donetsk (UKR)
Bayer Leverkusen (ALL)
Real Sociedad (ESP)

Groupe E :
Chelsea (ANG)
Schalke 04 (ALL)
FC Bâle (SUI)
Steaua Bucarest (ROU)

Groupe B :
Real Madrid (ESP)
Juventus Turin (ITA)
Galatasaray (TUR)
FC Copenhague (DAN)

Groupe F :
Arsenal (ANG)
Olympique de Marseille (FRA)
Borussia Dortmund (ALL)
Naples (ITA)

Groupe C :
Benfica (POR)
Paris SG (FRA)
Olympiakos (GRÈ)
Anderlecht (BEL)

Groupe G :
FC Porto (POR)
Atlético Madrid (ESP)
Zenit Saint-Petersbourg (RUS)
Austria Vienne (AUT)

Groupe D :
Bayern Munich (ALL)
CSKA Moscou (RUS)
Manchester City (ANG)
Viktoria Plzen (RTC)

Groupe H :
FC Barcelone (ESP)
AC Milan (ITA)
Ajax Amsterdam (P-B)
Celtic Glasgow (ÉCO)

moovSOS crédit

En panne de crédit ?
Composez *222#

Besoin de crédit en urgence ? Pas de panique. Envoyez simplement **SOS 200** pour recevoir 200 F, **SOS 500** pour 500 F ou encore **SOS 1000** pour 1 000 F au 9898. Vous pouvez également taper ***222#** puis Ok et consulter le menu ou directement le code ***222*MONTANT#** pour recevoir directement le montant de votre choix. Avec MoovSOS crédit, communiquez même quand vous n'avez plus de crédit !

no limit

EXCLUSIVITÉ MOOV

groupe **etisalat**

Service clients : 777 (gratuit) ou 99997777 (payant)

Traitement des informations liées à la SCAPE

Formation des journalistes sur la réduction de la pauvreté

Etonam Sossou

Amener les professionnels des médias à maîtriser davantage les concepts de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE). C'est le clou d'un atelier au bénéfice d'une cinquantaine de journalistes du 29 au 31 août 2013, à Atakpamé. Organisé par le ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, M. Edjéou Essohanam.

Le Document de Stratégie complète de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C) adopté par le gouvernement en juin 2009 a servi de cadre fédérateur aux différentes actions de développement du pays sur la période 2009-2011. Sa mise en œuvre satisfaisante a permis au Togo de réaliser des avancées notables notamment au plan politique, économique et social. Ces progrès ont favorisé l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE en décembre 2010 avec notamment la réduction d'une partie substantielle de la dette extérieure du pays.

Les organisateurs veulent mettre en exergue le rôle des médias dans la vulgarisation de la SCAPE et renforcer la collaboration entre ces derniers et le Secrétariat Technique du DSRP. « Nous poursuivons des objectifs précis en rééditant cet

atelier. Les journalistes doivent dorénavant être capable d'éduquer les populations sur tous les aspects de la SCAPE. Ceci n'est possible qu'à travers la formation et une meilleure collaboration entre les médias et notre département », a expliqué le Directeur de cabinet au ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire, M. Edjéou Essohanam.

L'année 2011 a marqué la fin de la mise en œuvre du DSRP-C et le gouvernement a décidé de doter le pays dès 2012 d'un nouveau DSRP (le DSRP II). L'élaboration de cette nouvelle stratégie de réduction de la pauvreté se fait à

travers une feuille de route préparée à cet effet pour guider le processus afin de garantir la participation de tous les acteurs de développement.

La feuille de route a fait de la communication, une phase transversale de ce processus qui a permis de réaliser la couverture médiatique de toutes les activités du processus d'élaboration du DSRP II mais également d'élaborer une stratégie et un plan de communication sur le DSRP II et de développer un site web du DSRP afin d'amener toutes les couches de la population à participer pleinement et à s'approprier le processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi-évaluation du DSRP II.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie et du plan de communication, des couvertures médiatiques des activités de la feuille de route et des séances d'information ont été réalisées tout au long du processus d'élaboration du DSRP II mené de façon participative avec tous les acteurs du développement du pays tant au niveau central qu'au niveau régional pour la formulation du DSRP II intitulé Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

La SCAPE considérée comme



le cadre de référence de la politique du gouvernement sur la période 2013-2017, ambitionne d'augmenter le revenu moyen du Togolais de 3 à 4% par an au cours des cinq prochaines années, de faire sortir le maximum de Togolais de la pauvreté et de créer de nombreux emplois en faveur des jeunes. Le Togo prévoit réaliser une croissance économique autour de 7% en moyenne par an, indique et opte pour le développement du capital humain et des infrastructures de qualité, l'amélioration du climat des affaires et la mise en place des modalités

de facilitation aux marchés nationaux et internationaux

Par ailleurs, une formation des acteurs de communication sur les outils de vulgarisation de la SCAPE s'est tenue à Kpalimé du 26 au 28 novembre 2012 dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de communication de la SCAPE. Cet atelier a permis de familiariser les journalistes avec les concepts clés de la SCAPE et de jeter les bases pour des partenariats privilégiés avec les médias sur tout le territoire national.

Toutefois, une évaluation à travers une revue de presse

régulière a permis de constater que les informations liées à l'élaboration et la mise en œuvre de la SCAPE ne sont toujours pas suffisamment traitées de façon à les rendre accessibles à toutes les populations. Dès lors, des erreurs et de mauvaises interprétations des terminologies subsistent dans les différents articles produits en lien avec la SCAPE.

Cependant, les médias restent l'un des meilleurs canaux de transmission par lequel la vulgarisation de la SCAPE jusqu'au niveau le plus décentralisé peut être fait de manière efficace. C'est pourquoi, il était nécessaire d'opérer une mise à niveau des journalistes et acteurs des médias sur les problématiques liées à la SCAPE.

De plus, de nouvelles étapes ont été franchies depuis le précédent atelier de formation des journalistes. En occurrence, la validation de la SCAPE par les acteurs du développement, l'examen de cette SCAPE par le Conseil National de Pilotage des Politiques de Développement (CNPPD), l'élaboration par les comités sectoriels du Programme d'Actions Prioritaires de la SCAPE et sa validation nationale

Cartographie numérique du Togo

Une base de données topographiques disponible

Pour disposer d'une vue synoptique et détaillée de l'occupation du sol, de sa morphologie et de ses potentialités les gouvernements togolais et japonais ont travaillé entre mars 2011 à juillet 2013, pour réaliser un projet d'établissement d'une cartographie numérique du Togo. A cet effet, un séminaire de restitution des résultats des travaux ayant abouti aux données topographiques, s'est déroulé le 28 août 2013 à l'hôtel Mercure Sarakawa à Lomé.

Quand il faut? Où il faut? Et comme il faut? La nouvelle cartographie numérique du Togo, est un outil qui apporte des réponses à ces trois questions restées sans suite pendant des décennies à bon nombre de togolais. Puisque prévenir des crises comme les inondations, les pressions démographiques ou montrer des éléments anthropiques (routes, ponts, édifices, ...) et les éléments naturels (relief, hydrographie, végétation, ...), est jusqu'à ce jour compliquée.

Pour mieux juguler cette situation, il s'est avéré nécessaire que le Togo dispose d'une nouvelle base de données topographiques, l'ancienne datant de 1960.

« Le seul outil qui, jusqu'ici, nous permet d'avoir une vue synoptique et détaillée de l'occupation du sol, de sa morphologie et de ses potentialités, demeure la carte sous toutes ses formes : carte de relief, d'hydrographie, de géologie, de végétation, d'aptitude des sols, d'extension des villes, etc. », a précisé M. Dakey Kouma Koffi, Directeur Général de la Cartographie. La combinaison de toutes ces thématiques dans une analyse spatiale et statistique devrait en principe permettre au Togo d'avoir une idée de la situation

naturelle et socio économique à une période donnée.

Pour le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Komlan Nunyabu, les conséquences des typhons en Amérique, du tsunami au Japon ou encore des inondations dans tous les coins du monde qui ne sont entre que la faible rentabilité des activités agricoles, la prolifération des maladies de tout genre, la croissance incontrôlée des villes, à la pauvreté, a poussé le

gouvernement à réfléchir à une solution et à la partager avec les autres pour obtenir le maximum d'efficacité dans son application.

Pour les spécialistes de la question, les SIG ou systèmes d'information géographique, constituent de nos jours une solution à cette problématique grâce à leur puissance de croiser des informations multi sources et d'en tirer les analyses les plus fines pour une meilleure prise de décision.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1179
DE LOTO BENZ DU 21 AOÛT 2013

Le tirage de LOTO BENZ de ce mercredi 28 Août 2013, porte le N°1180.

Comme de coutume, de nombreux gros lots ont été gagnés lors du dernier tirage de LOTO BENZ. **ATAKPAME** et **LOME** sont les villes où nos parieurs ont eu le bonheur de remporter des gros lots.

Les points de vente 7304, 1208 et 2103 basés respectivement à KARA, SOKODE et BADOU ont enregistré chacun un lot de 500.000F CFA.

A ATAKPAME, le point de vente 2010 a resencé, un lot de 500.000F CFA.

A LOME, ce sont également des lots de 500.000F CFA, qui ont été répertoriés auprès des opérateurs 3121 et 7462.

La Tranche Commune Entente 2013 a fait le bonheur d'un parieur qui a trouvé en grattant son ticket trois fois une jarre tenue par des mains. il gagne donc: 500.000F CFA, 200.000F CFA d'argent de poche, un voyage et un séjour de 10 jours à Ouagadougou au Burkina Faso;

Et lors du grand tirage qui aura lieu le vendredi 6 septembre 2013, il pourra tirer au sort, un lot parmi trente autres lots, allant de 1.000.000F CFA à 8.000.000F CFA.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1180 de LOTO BENZ du mercredi 28 AOÛT 2013

Numéro de base

28

76

81

25

26